COMMISSION REGIONALE DE l'ARBITRAGE
Réunion du mardi 9 janvier 2024 - PV n° 3

Présidente : Mme Béatrice MATHIEU

Présents : Mmes Nathalie LUCAS et Patricia DUPIN

MM Gilbert BOSSE, Jean-Robert CLOFF, Jacques DANTAN, Sylvain MICHELET, Samir ZOLOTA

Invités : Mmes Marina JALLAT et Sandra RENON

MM Saïd EL MOUFAKKIR, Julian GRELOT, David WAILLIEZ

Ouverture de la séance

La Présidente de la CRA Béatrice MATHIEU ouvre la séance.

Elle adresse ses meilleurs vœux pour 2024 aux membres de la CRA, aux CTRA, arbitres, observateurs et délégués.

Elle informe tous les membres présents que Mme Marina JALLAT a pris ses fonctions le 2 janvier 2024. Après avoir indiqué que Marina est placée, d'un point de vue fonctionnel, sous la responsabilité fonctionnelle de la Présidente de la CRA, elle a rappelé qu'elle lui a demandé dans un premier temps de se consacrer aux désignations des arbitres sur les compétitions régionales séniors masculines.

Les membres de la CRA adressent :

* leurs plus sincères félicitations à Mélissa ROSSIGNOL, arbitre fédérale assistante Féminine 1 nommée par la FIFA arbitre assistante internationale,
* un bon rétablissement à Lionel LABBEE et Ismaïl SAIDANI.

Mise à jour des effectifs

- Arbitre souhaitant mettre un terme à sa fonction d'arbitre régional

- Kamal OUHALI (AAR1)

La CRA le remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage régional et lui souhaite une bonne continuation dans son District.

- Arbitre souhaitant bénéficier d'une année sabbatique en 2023/2024

- Mathis VEZIN (JAD-33)

La CRA donne un avis favorable et transmet sa demande à la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

- Arbitre souhaitant mettre un terme à sa fonction d'arbitre à la fin de la saison 2023/2024 :

- Olivier HUGUET (R1)

La CRA le remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage néo-aquitain.

- Arbitre ayant renouvelé sa licence après le 31 août 2023

- Guillaume CORDEIRO VARAO (R3)

La CRA, après étude de son dossier et conformément à l'article 16 de son règlement intérieur, l'affecte dans la catégorie R3 et dans le groupe C des R3 de – de 28 ans des groupes d'observation, sous réserve de la réussite au test physique.

- Arbitre partant dans une autre Ligue :

- Valmir CAKA (R3) => Ligue Auvergne Rhône Alpes

La CRA le remercie pour les services accomplis au service de l'arbitrage néo-aquitain et lui souhaite une bonne continuation

- Nomination des arbitres régionaux

Dans le cadre du chapitre 4 de sa circulaire annuelle, la CRA décide de nommer les arbitres suivants :

Arbitres Régional 3 : Laurent ASTIER (87) – Jérémie AUZOLAT (17) – Mihai CONDULET (17) – Dimitri DELERUE (33) – Martin MENAGER (47) - Cédric MONTEIL (19) – Saïd RAHIMI (33) – Hamza REKAL (47) – Charly VERDON (79)

Jeune Arbitre Régional : Yasin BUYUKBEKTAS (24)

- Passerelle Féminines

Marion MUNOZ (33) => R3
Angèle POUBLANC (79) => R3
Emmeline AYROULET (19) => R1 Féminines
Adèle BORDRON (16) => JAR
Maya KERBORIOU (79) => JAR
Alexia LASMARRIGUES (40) => JAR
Laure MEYER (33) => JAR
Lucie PICAUD (23) => JAR
Romane RAGEAU (86) => JAR
Lou-Ann TEILLOUT (24) => JAR

- Arbitres souhaitant se retirer du processus de sélection F4

- Benjamin FERRU
- Charles GAUTIER

Situation particulière des arbitres régionaux blessés

L'article 42 du règlement intérieur de la CRA précise : « lorsqu'un arbitre est blessé à répétition ou est soumis à une longue période d'indisponibilité pour des raisons médicales, le médecin régional pourra établir l'aptitude ou l'inaptitude de l'arbitre à évoluer au niveau de la compétition concernée par sa catégorie. »

o Situation de Monsieur Benjamin BERNARD – Arbitre Régional 1

- Considérant que Monsieur Benjamin BERNARD est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,

- Considérant que le Docteur FILHASTRE a validé la justification de sa blessure, ne lui permettant pas d'effectuer le test physique et de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :
- La CRA décide de geler la saison 2023/2024 de Monsieur Benjamin BERNARD,
- La CRA informe Monsieur Benjamin BERNARD qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2023/2024 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Régional 1 pour la saison 2024/2025.

La CRA étant habilitée à juger tous les cas particuliers non prévus par le règlement intérieur et s'agissant de sa deuxième saison consécutive de neutralisation pour raison médicale, M. Benjamin BERNARD sera dans l'obligation de réussir les tests physiques de la catégorie R1 en début de saison 2024/2025, faute de quoi il sera affecté en catégorie Régionale 2.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de leur notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

o Situation de Monsieur Lionel LABBEE – Arbitre Régional 2
- Considérant que Monsieur Lionel LABBEE est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur FILHASTRE a validé la justification de sa blessure, ne lui permettant pas de satisfaire à ses deux dernières observations,

Par ces motifs :
- La CRA décide de geler la saison 2023/2024 de Monsieur Lionel LABBEE,
- La CRA informe Monsieur Lionel LABBEE qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2023/2024 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Régional 2 pour la saison 2024/2025.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de leur notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

o Situation de Monsieur Cédric LE TORTOREC – Arbitre Régional 2
- Considérant que Monsieur Cédric LE TORTOREC est blessé et qu'il a été soumis à une expertise médicale,
- Considérant que le Docteur FILHASTRE a validé la justification de sa blessure, ne lui permettant pas d'effectuer le test physique et de satisfaire à ses observations,

Par ces motifs :
- La CRA décide de geler la saison 2023/2024 de Monsieur Cédric LE TORTOREC,
- La CRA informe Monsieur Cédric LE TORTOREC qu'il ne sera pas classé à l'issue de la saison 2023/2024 et qu'il sera affecté dans la catégorie Arbitre Régional 2 pour la saison 2024/2025.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de leur notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Tests physiques

La dernière session de rattrapage aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 à Puymoyen.

Processus de sélection des candidats fédéraux

Julian GRELOT, CTRA réfèrent des arbitres centraux promotionnels FFF, fait un point d'étape sur le processus de sélection des candidats fédéraux. Avant l'étape 2, trois arbitres (Benjamin FERRU, Charles GAUTIER et Sabri GHEDHAB REMBLIERE) ont décidé de ne pas donner suite à cette sélection.

Il reste 11 candidats (4 arbitres Elite-N3 et 7 R1 dont les JAF) pour l'étape 2 (questionnaire le samedi 16 décembre 2023 pendant le stage R1 à Puymoyen et un examen type FFF avec 3 épreuves le samedi 21 janvier 2024). A l'issue de cette étape, 7 arbitres passeront l'étape 3 du nouveau concours.

La CRA est dans l'attente des résultats du questionnaire réalisé lors du stage supérieur de Ligue des 18 et 19 novembre 2023.

Courriers reçus

- Courriel de la CDA 16 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Maxence CHABERNAUD, jeune arbitre régional
Noah MEUNIER, jeune arbitre régional
Marwane PINARD, jeune arbitre régional
Tyméo VERON, jeune arbitre régional

- Courriel de la CDA 19 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Khalil AICHI, jeune arbitre régional
Musa BOR, jeune arbitre régional
Oualid DEHBI, jeune arbitre régional
Manssour MAKBOUL, jeune arbitre régional
Nabil MAKBOUL, jeune arbitre régional
Corentin PAULET, jeune arbitre régional

- Courriel de la CDA 33 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Alexandre GODINEAU, arbitre régional 3
Maxime O'BRIEN, jeune arbitre régional

- Courriel de la CDA 40 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Corto PAUL, jeune arbitre régional
Aniss EL HAMDANI, jeune arbitre régional
Gabin AMORENA GOROSURRETA, jeune arbitre régional

- Courriel de la CDA 64 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Adrien DIAS GUINDET, arbitre régional 3
Mateo MANESCAU, jeune arbitre régional

- Courriel de la CDA 86 pour la candidature d'arbitre de District détecté :
Abderrazak ABIDERRHAMANE, arbitre régional 3
Alexandre AGNESE, arbitre régional 3
Sébastien BEAUFILS, arbitre régional
Dagit NKAMBA NZINGA, arbitre régional 3

- Courriel de la CDA 87 pour la candidature d'arbitre de District détecté
Aylan AIT SAID, jeune arbitre régional
Ewen AIT SAID, jeune arbitre régional
Sehan AIT SAID, jeune arbitre régional
Ilyas GURSAL, jeune arbitre régional
Simon MARIAUD, jeune arbitre régional
Tom PAROUTEAUD, jeune arbitre régional

La CRA valide les candidatures citées ci-haut. Conformément à l'article 10 de son règlement intérieur, la CRA les informe qu'ils seront observés lors d'un match du premier niveau régional. En cas de validation de leur niveau, ils seront nommés arbitre régional sous réserve de réussir les tests physiques et théoriques des arbitres de Ligue de fin de saison.

- La CRA a pris note du courriel de Régis LATOUR concernant la prestation remarquée de Marouane DAHAN, arbitre Régional 3. Elle note néanmoins que la deuxième observation du même arbitre a juste permis de confirmer son niveau en Régional 3.

- La CRA a pris note du courriel d'Éric BOITARD concernant la prestation remarquée de Benoît FONTENIL, arbitre assistant Régional 2, sa première observation par Jean-Yves KAES devra être confirmée.

- Courriel de Nicolas LAMARE (AAR1) souhaitant officier comme arbitre central sur des rencontres de R3 non couvertes. La CRA informe M. LAMARE qu'aucune disposition de son Règlement Intérieur ou de sa Circulaire annuelle ne prévoit ce type de configuration. Par conséquent, elle ne souhaite pas donner une suite favorable à cette proposition pour ne pas créer des confusions au sein des arbitres.

- Courriel de Jonathan BLONDY (R2 - fin de carrière en juin 2024) concernant ses désignations sur la 2ème partie de la saison. La CRA prend note.

- Courriel de Thibault GALICHET (AAR2) souhaitant officier comme assistant de Vincent CARON (arbitre R1). La CRA prend note de ce courriel mais précise que conformément à son Règlement Intérieur et sa Circulaire Annuelle, les AAR2 seront désignés en priorité sur des rencontres de Régional 2.

- Courriel d'Anthony MICHEAU concernant sa candidature à une prochaine formation d'initiateur en arbitrage. La CRA prend note de sa demande.

Informations diverses

- La présidente informe les membres des évènements ci-dessous :

- Le stage supérieur de Ligue s'est déroulé les 18 et 19 novembre 2023 à Puymoyen en présence de Didier VALSAQUE, Laurent DUHAMEL et Olivier THUAL. Seize arbitres (6R1-N3, 5 JAF, 2 AA et 1 féminine) ont participé à ce stage,
- L'envoi des questionnaires Evalbox aux arbitres et aux observateurs a été effectué le 1er décembre 2023 avec 300 connexions autorisés. Après chaque connexion, le score du questionnaires est affiché et la copie est téléchargeable en fin de passage.
- Le stage supplémentaire pour les observateurs s'est déroulé le samedi 6 janvier 2024 au Haillan animé par Saïd EL MOUFAKKIR et Julian GRELOT et en présence de 25 participants,
- Des jeunes arbitres régionaux ont participé à l'arbitrage du stage U15 Garçons qui s'est déroulé du 3 au 5 janvier 2024 à Puymoyen. Ils ont pu bénéficier du débrief technique effectué par les cadres techniques tout au long du stage. Ils ont également participé aux tests théoriques et analyses vidéo proposés par Saïd EL MOUFFAKIR et Idir AIT SAID.
- Le stage promotionnel des arbitres féminines, plus une sélection des arbitres détectées en novembre 2023 (26 arbitres féminines présentes) a eu lieu les 6 et 7 janvier 2024 à Puymoyen. Ce stage, qui a été associé au stage de sélection U15F, a été encadré par Sandra, Claude, Maïka et Mélissa. En plus de l'arbitrage des matchs, les arbitres ont effectué les tests physiques de la Fédération.
- Un stage de jeunes arbitres régionaux et candidats jeunes arbitres régionaux se déroulera les 13 et 14 janvier 2024 à Puymoyen sous la responsabilité de Saïd EL MOUFAKKIR, référent des jeunes arbitres. Ce stage constituera la 1ère étape dans le processus de sélection des candidats fédéraux. Tous les jeunes passeront des tests théoriques et physiques identiques aux tests des candidats JAF. Le programme comprendra également des interventions portant sur l'observation des JAF par Alain MESNARD et Matthieu SARRIEAU (observateurs JAF) sur le barème disciplinaire par Maamar MENSOUS (Président de la Commission Régionale de Discipline) et sur la gestion des conflits.
- Une deuxième visioconférence du groupe de travail sur la réforme des classements est programmée le samedi 13 janvier 2024 au matin.
- La deuxième réunion avec les présidents de CDA et les responsables de formation des 12 Districts est programmée le samedi 17 février 2024 après-midi à Puymoyen,

La Présidente,
Béatrice MATHIEU

Le secrétaire de séance
Saïd EL MOUFAKKIR

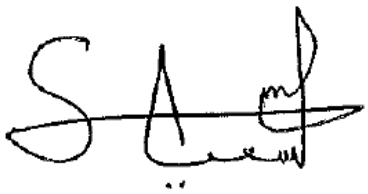

Procès-verbal validé le 07/02/2024 par La Secrétaire Générale Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.